



Agréé

IMAGINE CANADA

Une fondation solide. Un impact encore plus grand.

UN SCEAU QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Le sceau de confiance de l'agrément aux Normes d'Imagine Canada, c'est le signe que vous pouvez donner, contribuer ou vous engager en toute confiance. Derrière ce sceau, c'est un organisme qui a choisi d'être évalué de manière indépendante selon des normes nationales de gouvernance et de transparence.

73 NORMES

Cadre national de pratiques exemplaires reconnues

DEPUIS 2012

Élaborées par le secteur des OBNL pour les OBNL.

LES DOMAINES COUVERTS PAR LES NORMES

- Gouvernance du conseil d'administration
- Responsabilité financière et transparence
- Collecte de fonds
- Gestion du personnel
- Participation des bénévoles

COMMENT OBTENIR L'AGRÉMENT



1. Autoévaluation selon les Normes



2. Preuves soumises à une évaluation indépendante par des pairs



3. Renouvellement de l'agrément tous les 5 ans

« L'agrément a une signification très concrète pour nous. Il nous rappelle que derrière chaque contribution se trouve une attente de confiance et de résultats. En poursuivant cette démarche, nous confirmons que la Fondation de l'UQTR agit avec rigueur et transparence, mais aussi avec respect envers celles et ceux qui choisissent de nous soutenir. Notre objectif est d'aller plus loin, de répondre à cette confiance et de réaliser des projets qui laissent une empreinte durable sur notre université et notre communauté. »

Joëlle Gagné,
PDG, Fondation de l'UQTR